



# L'enfance, l'adolescence et la vie en famille

Résultats pour le département de la Côte d'Or

## Analyses et commentaires

De l'enquête initiée  
par les 4 Unions Départementales  
des Associations Familiales  
et l'Union Régionale  
des Associations Familiales  
de Bourgogne

**Septembre 2003**

## SOMMAIRE

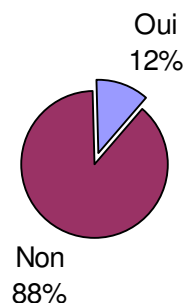
1. Consommation télévisuelle et numérique des jeunes.....	3
1.1. Consommation télévisuelle.....	3
1.2. Censure des films pornographiques.....	4
1.3. Consommation numérique.....	5
Synthèse partie 1.....	7
2. Scolarité et développement de l'enfant.....	8
2.1. Situations et propositions pour l'école maternelle.....	9
2.2. Situations et propositions pour l'école primaire.....	9
2.3. Situations et propositions pour le collège.....	11
2.4. Situations et propositions pour le lycée.....	13
Synthèse partie 2.....	15
3. L'école : des élèves qui sont absents.....	16
3.1. A l'heure actuelle, l'école concourt à.....	16
3.2. Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école.....	17
3.3. Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire.....	19
Synthèse partie 3.....	23
4. La délinquance des mineurs.....	24
4.1. Connaissance d'un enfant délinquant.....	24
4.2. Quel acte « délinquant » ?.....	25
4.3. Dispositions pour éviter de nouveaux écarts.....	25
4.4. Stratégies de lutte contre la délinquance.....	27
4.5. Suppression systématique du versement des allocations familiales.....	29
4.6. Mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales.....	29
4.7. Mieux remplir ses obligations.....	31
Synthèse partie 4.....	34
5. Le projet d'allocation libre choix.....	36
5.1. Connaissance du projet d'allocation libre choix.....	36
5.2. Simplification des démarches administratives.....	36
5.3. Scénarii possibles.....	37
5.4. Modes de garde.....	37
5.5. Frais de garde et prestations perçues.....	38
5.6. Imposition.....	39
Synthèse partie 5.....	40

Sont présentés ci-dessous les résultats bruts ainsi que les tris croisés non redressés sur le département de la Côte d'Or qui se sont révélés significatifs pour les 5 grands thèmes du questionnaire.

## 1. Consommation télévisuelle et numérique des jeunes

### 1.1. Consommation télévisuelle

(ménage avec enfant(s) de moins de 18 ans) Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans regarder la télévision comme il le veut ? (76 répondants)



- Aucun père de niveau lycée et 11% des pères de niveau d'études supérieures laissent leur enfant libre de regarder la télévision comme il le souhaite contre 55% des pères de niveau primaire (5% de risques de se tromper).
- 26% des parents qui ont un enfant de 13 à 17 ans le laissent libre dans sa consommation télévisuelle contre seulement 6% des parents d'enfants plus jeunes (5% de risques de se tromper).
- 36% des enfants scolarisés au lycée sont laissés libre dans leur consommation télévisuelle contre 3% des enfants scolarisés en maternelle (5% de risques de se tromper).

#### Relation entre le fait de laisser son enfant libre de regarder à la télévision et le fait de laisser son enfant libre de consulter internet

		Consommation Télévision libre		Total
		Oui	Non	
Consommation internet libre	Oui	3 50%	4 11%	7 16%
	Non	3 50%	38 89%	41 84%
Total		6 14%	42 86%	48 100%

89% des parents de la Côte d'Or qui ont répondu à l'enquête et qui surveillent la consommation télévisuelle de leur enfant, surveillent également la consommation numérique de leur enfant (5% de risques de se tromper).

#### Consommation télévisuelle et signalétique jeunesse

De plus, les parents qui surveillent la consommation télévisuelle de leur enfant sont 98% à tenir compte de la signalétique jeunesse à la télévision contre 65% des parents qui ne surveillent pas la consommation télévisuelle de leur enfant (1% de risques de se tromper).

## 1.2. Censure des films pornographiques

<b>Concernant la censure, il est beaucoup question de supprimer les films pornographiques. Quelle est votre opinion ? (121 répondants)</b>		
Je suis favorable, il faut interdire toute diffusion, quelque soit l'heure, quelque soit la chaîne	30	25%
Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion à certaines heures, quelque soit la chaîne	50	41%
Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes et à certaines heures	7	6%
Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes, quelque soit l'heure	26	21%
Je ne suis pas favorable: il n'y a pas de censure à exercer	8	7%

- La moitié des parents ayant à charge un enfant de plus de 24 ans sont favorables à la suppression de toute diffusion de films pornographiques contre ¼ des ménages sans enfant ou ayant des enfants plus jeunes (10% de risques de se tromper).
- 83% des hommes de niveau primaire sont favorables à la suppression de toute diffusion de films pornographiques contre 29% des hommes de niveau d'études supérieures, 19% des hommes de niveau collège et 18% des hommes de niveau lycée (5% de risques de se tromper).

### Censure des films pornographiques et signalétique jeunesse

Tous les ménages favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques tiennent compte de la signalétique jeunesse à la télévision contre seulement 60% des ménages favorables à l'interdiction de cette diffusion sur certaines chaînes et à certaines heures (5% de risques de se tromper).

### **Relation entre le fait d'être favorable à la suppression des films pornographiques et différentes solutions pour un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes**

	Suppression des films pornographiques		Total
	Interdire la diffusion quelque soit l'heure quelque soit la chaîne	Je ne suis pas favorable : Il n'y a pas de censure à exercer	
Rang 1 : L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et des sites	9 32%	0 0%	110
Total	28	7	
Rang 1 : Donner aux parents les moyens techniques pour exercer un tri sélectif des programmes et des sites	1 8%	2 17%	111
Total	77	8	

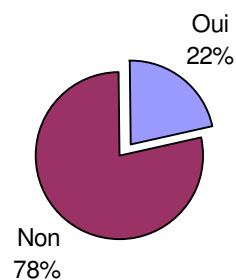
Les ménages qui préfèrent que les films pornographiques soient totalement interdits, sont 32% à penser que l'Etat doit prioritairement exercer un tri sélectif des programmes pour offrir un meilleur environnement médiatique au jeune public contre aucun des ménages ayant répondu

qu'il n'y avait pas de censure à exercer. A l'inverse, seulement 1% des ménages qui souhaitent leur interdiction totale, pensent que la première solution à mettre en place consiste à donner aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté (5% de risques de se tromper).

Autrement dit, les parents qui souhaitent le plus l'interdiction des films pornographiques à la télévision, sont ceux qui pensent le plus souvent, que faire appel à une aide extérieure à la famille est la meilleure solution pour offrir un meilleur environnement médiatique. Ce sont aussi les moins convaincus que l'information aux parents est la première solution à mettre en place pour un meilleur environnement médiatique.

### 1.3. Consommation numérique

(ménage avec enfants) Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans consulter internet comme il le veut ?  
(46 répondants)



- 60% des couples et 22% des femmes interrogés laissent leur enfant consulter internet librement contre aucun homme (5% de risques de se tromper).
- La moitié des hommes de 50 à 60 ans et la totalité des hommes de plus de 60 ans laissent leur enfant libre de consulter internet comme il le souhaite contre aucun homme de 25 à 40 ans (10% de risques de se tromper).
- 67% des ménages dont l'enfant est scolarisé au lycée le laissent consulter librement internet contre seulement 11% des ménages dont l'enfant est en primaire (1% de risques de se tromper).
- 71% des femmes de profession intermédiaire interrogées laissent leur enfant libre dans leur consommation numérique contre aucune femme artisan ou ouvrière (10% de risques de se tromper).

**Relation entre le fait de laisser son enfant libre de consulter internet  
et les principes adoptés par les parents concernant la consommation numérique**

Principes adoptés concernant internet	Consultation internet libre		Total
	Oui	Non	
Accompagnement, présence, surveillance d'un parent	0 0%	16 48%	16 42%
Temps limité	2 40%	4 12%	6 16%
Sites adaptés	1 20%	5 15%	6 16%
Choix des sites par les parents ou en commun, système de contrôle parental	1 20%	9 27%	10 26%
Enfant trop jeune	0 0%	7 21%	7 18%
Confiance	2 40%	1 3%	3 8%
<b>Total</b>	<b>5</b> 13%	<b>33</b> 87%	<b>38</b> 100%

En ce qui concerne les principes adoptés par les parents par rapport à la consommation numérique de leur enfant, on remarque les parents qui surveillent leur enfant dans sa consommation numérique, optent plus pour le principe de la présence d'un adulte au côté du jeune lorsqu'il consulte internet (48% contre 0%) et le choix de programmes adaptés (27% contre 20%) (1% de risques de se tromper).

Les principes adoptés par les parents sont globalement en concordance avec le fait qu'ils surveillent ou non leur enfant dans sa consommation numérique.

**Relation entre le fait de laisser son enfant libre de consulter internet  
et différentes solutions pour un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes**

	Consommation internet libre	
	Oui	Non
Rang 1 : Donner aux parents les moyens techniques pour exercer un tri sélectif	1 11%	5 15%

11% des parents qui n'exercent pas de contrôle sur la consommation numérique de leur enfant, placent le fait d'instaurer une éducation audiovisuelle à l'école en 1<sup>er</sup> rang des solutions pouvant offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes contre 15% que des parents qui exercent un contrôle sur ce que regarde leur enfant (5% de risques de se tromper).

Ainsi, pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes, les parents qui surveillent le plus leur enfant sont plus demandeurs d'informations leur permettant d'exercer eux-mêmes un tri sélectif des programme et des sites.

**SYNTHESE**  
**DE LA PARTIE 1. : CONSOMMATION TELEVISUELLE**  
**ET NUMERIQUE DES JEUNES**

---

**Consommation télévisuelle :**

12% des parents interrogés en Côte d'Or laissent leur enfant libre de regarder la télévision comme il le souhaite.

Un enfant est laisser plus libre dans sa consommation télévisuelle si :

- il est âgé et si son niveau scolaire est élevé,
- son père a un niveau d'études peu élevé
- ses parents appliquent le principe de la confiance en ce qui concerne sa consommation télévisuelle,
- ses parents tiennent moins compte de la signalétique jeunesse à la télévision.

**Censure des films pornographiques :**

25% des ménages interrogés (avec ou sans enfant) sont favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques, quelque soit l'heure, quelque soit la chaîne.

Les ménages les plus favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques sont les ménages :

- dans lesquels l'enfant est plus âgé,
- dont l'homme a niveau scolaire moins élevé,
- qui tiennent compte de la signalétique jeunesse à la télévision.

Meilleur environnement médiatique et censure des films pornographiques : Les ménages favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques, pensent plus souvent que pour offrir un meilleur environnement médiatique aux jeunes, il faut que l'Etat exerce un tri sélectif des programmes. Ce sont aussi les moins convaincus que l'information aux parents est la première solution à mettre en place pour un meilleur environnement médiatique.

**Consommation numérique :**

22% des parents interrogés en Côte d'Or laissent leur enfant libre de consulter internet comme il le souhaite.

Un enfant est laisser plus libre dans sa consommation numérique si :

- son père a plus de 50 ans,
- si son niveau scolaire est élevé,
- sa mère exerce une profession intermédiaire,
- ses parents appliquent le principe de la confiance en ce qui concerne internet.

Meilleur environnement médiatique et consommation numérique : Un enfant plus surveillé dans sa consommation numérique a plus souvent des parents qui pensent que pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes, il faut en priorité donner aux parents les moyens techniques pour exercer un tri sélectif des programmes et des sites.

Il existe une forte relation positive entre liberté télévisuelle et liberté numérique.

## 2. Scolarité et développement de l'enfant

Pourriez-vous donner un avis sur les situations et les propositions suivantes concernant la vie scolaire :

		Très appréciable	Appréciable	Peu appréciable	Mauvais	Sans opinion	Total des répondants
<b>Ecole Maternelle</b>	La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans	19%	39%	22%	17%	3%	95
	Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)	47%	40%	7%	2%	4%	107
<b>Ecole primaire</b>	La semaine de 4 jours	40%	23%	14%	22%	1%	87
	La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le mercredi)	30%	30%	28%	8%	4%	96
	La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le samedi)	23%	35%	26%	11%	5%	97
	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire	32%	35%	17%	9%	7%	104
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile	18%	17%	35%	19%	11%	106
	Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)	16%	25%	28%	18%	13%	102
<b>Collège</b>	La semaine de 4 jours	36%	25%	12%	23%	4%	92
	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire	27%	34%	24%	9%	6%	98
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile	20%	19%	29%	20%	12%	103
	Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)	26%	30%	23%	13%	8%	101
<b>Lycée</b>	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire	22%	26%	28%	17%	7%	100
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile	18%	16%	29%	25%	12%	100



## 2.1. Situations et propositions pour l'école maternelle

- **La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans**
- Toutes les personnes séparées et 78% des personnes seules interrogées en Côte d'Or estiment que la scolarisation des enfants dès 2 à 3 ans est appréciable contre 63% des couples non mariés et 55% des couples mariés (10% de risques de se tromper).
- 67% des hommes de niveau collègue ou CAP y sont favorables contre moins de la moitié des hommes de niveau lycée et 54% des hommes de niveau d'études supérieures (10% de risques de se tromper).
- Les 2/3 des ménages dont les revenus mensuels sont compris entre 1 068 et 2 287 € (revenus moyens supérieurs) sont favorables à cette proposition contre seulement le tiers des ménages dont les revenus sont inférieurs à 763 € (10% de risques de se tromper).
- **Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)**
- 93% des femmes et 83% des couples interrogés pensent que la mise en place des classes passerelles est une proposition appréciable contre 71% des hommes interrogés (5% de risques de se tromper).
- Tous les couples mariés et 90% des personnes seules sont favorables à cette proposition contre 58% des couples non mariés (5% de risques de se tromper).
- 94% des ménages qui estiment que la mise en place des classes passerelles est une formule appréciable pensent que la scolarisation précoce des enfants est également une formule appréciable (1% de risques de se tromper).

En ce qui concerne les situations proposées pour la maternelle, les familles qui estiment appréciable une des deux situations (scolarisation pour les 2-3 ans et classe passerelle) estiment souvent appréciable l'autre proposition.

## 2.2. Situations et propositions pour l'école primaire

- **La semaine de 4 jours**
- 78% des couples et 69% des femmes interrogées sont favorables à la semaine de 4 jours contre 37% des hommes (10% de risques de se tromper).
- Les ¾ des parents apprécient la mise en place de la semaine de 4 jours en primaire contre seulement ¼ des ménages sans enfant (1% de risques de se tromper).
- Tous les hommes de 15 à 25 ans y sont favorables contre 27% des hommes de plus de 60 ans (10% de risques de se tromper).
- 90% des hommes ouvriers et 85% des hommes employés y sont favorables contre seulement ¼ des hommes retraités (1% de risques de se tromper). De même, les 2/3 des ménages dont le chef de famille est actif apprécient cette proposition contre seulement ¼ des ménages dont le chef de famille est inactif (1% de risques de se tromper).
- Tous les hommes sans diplôme et plus de 85% des hommes dont le dernier diplôme obtenu est un CAP ou un BEP sont favorables à la semaine de 4 jours contre aucun homme dont le dernier diplôme est un baccalauréat général (5% de risques de se tromper).

- 79% des ménages qui estiment que la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi en primaire est une mauvaise proposition, pensent que la semaine de 4 jours est une proposition appréciable (1% de risques de se tromper).
- 92% des ménages favorables à la semaine de 4 jours au collège y sont également favorables pour le primaire (1% de risques de se tromper).
- **La semaine de 4 jours ½ (journée de repos complète le mercredi)**
  - 62% des ménages qui vivent en zone urbaine et 58% des ménages qui vivent en zone rurale apprécient la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi contre 1/3 seulement des ménages qui vivent en zone multi-polarisée (semi-urbaine) (10% de risques de se tromper).
  - Tous les hommes de 50 à 60 ans et 93% des hommes de plus de 60 ans apprécient la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi en primaire contre aucun homme de 25 à 30 ans (5% de risques de se tromper).
  - 83% des ménages dont le chef de famille est inactif apprécient la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi contre 55% des ménages actifs (5% de risques de se tromper).
  - 74% des ménages défavorables à la semaine de 4 jours en primaire, apprécient la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi (1% de risques de se tromper).
- **La semaine de 4 jours ½ (journée de repos complète le samedi)**
  - 88% des personnes seules avec ou sans enfant sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours avec journée de repos complète le samedi contre 52% des couples avec ou sans enfant (5% de risques de se tromper).
  - 62% des ménages sans enfant de 18 à 24 ans sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi contre 27% des ménages ayant un enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
  - 59% des ménages qui estiment que la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi est une mauvaise proposition estiment que la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi est une proposition appréciable (1% de risques de se tromper).
- **Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire**
  - 75% des femmes et 69% des couples interrogés sont favorables à la mise en place en primaire d'après-midi sportifs et artistiques dans le cadre scolaire contre seulement 12% des hommes interrogés (1% de risques de se tromper).
  - Tous les hommes de moins de 30 ans y sont favorables contre seulement 47% des hommes de plus de 60 ans (10% de risques de se tromper).
  - 71% des ménages dont le chef de famille est actif apprécient la mise en place de ces après-midi sportifs contre 44% des chefs de familles inactifs (5% de risques de se tromper).
  - 93% des ménages favorables à cette proposition au collège y sont également favorables pour l'école primaire. De même, 91% des ménages qui y sont favorables pour le lycée y sont favorables pour l'école primaire (1% de risques de se tromper).

- **L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile**
- 43% des hommes de 50 à 60 ans sont favorables à la mise en place de l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile en primaire contre 33% des hommes de 25 à 30 ans et aucun homme de 15 à 25 ans (5% de risques de se tromper).
- 41% des parents ayant un enfant entre 13 et 17 ans apprécient la mise en place de l'affectation obligatoire en primaire contre un tiers des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper). De même, 53% des ménages ayant un enfant de 18 à 24 ans apprécient cette proposition contre 32% des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 90% des ménages favorables à cette proposition au collège et au lycée y sont favorables pour l'école primaire (1% de risques de se tromper).
- **Le cartable électronique (ordinateur portable comprenant l'ensemble des programmes scolaires)**
- La moitié des ménages qui résident en zone urbaine ou semi-urbaine sont favorables à la mise en place du cartable électronique en primaire contre 19% des ménages qui vivent en zone rurale (10% de risques de se tromper).
- 67% des ménages ayant un enfant entre 7 et 12 ans sont favorables à la mise en place du cartable électronique en primaire contre 29% des ménages sans enfant de cet âge (1% de risques de se tromper). De même, 65% des ménages ayant un enfant qui a entre 13 et 17 ans apprécieraient que cette proposition se mette en place contre 35% des ménages sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 70% des ménages qui sont favorables à cette proposition au collège y sont également favorables pour l'école primaire (1% de risques de se tromper).

### **2.3. Situations et propositions pour le collège**

- **La semaine de 4 jours**
- Les 2/3 des ménages qui vivent en zone urbaine ou semi-urbaine ont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours au collège contre 48% des ménages qui vivent en zone rurale (10% de risques de se tromper).
- 79% des couples non mariés et 58% des couples mariés qui vivent maritalement y sont favorables contre 50% des personnes seules ou séparées (5% de risques de se tromper).
- 82% des femmes de 30 à 40 ans sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours au collège contre aucune femme de plus de 60 ans (1% de risques de se tromper). De la même manière, 85% des hommes de 30 à 40 ans sont favorables à cette proposition contre 1/3 des hommes de plus de 60 ans (10% de risques de se tromper).
- 70% des parents sont favorables à cette proposition contre 38% des ménages sans enfant (5% de risques de se tromper).
- 85% des parents d'enfants scolarisés en maternelle sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours au collège contre 44% des parents dont un enfant est scolarisé au lycée (10% de risques de se tromper).

- Les 2/3 des ménages dont le chef de famille est actif sont favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours au collège contre seulement 1/3 des ménages dont le chef de famille est inactif (5% de risques de se tromper).
- 79% des hommes de niveau collègue ou CAP sont favorables à la mise de la semaine de 4 jours au collège contre 57% des hommes de niveau lycée ou d'études supérieures et 40% des hommes de niveau primaire (1% de risques de se tromper).
- 83% des ménages qui ont un enfant entre 4 et 6 ans et 76% des ménages qui ont un enfant entre 7 et 12 ans apprécieraient la mise en place de la semaine de 4 jours au collège contre 54% des ménages sans enfant de ces âges (10% de risques de se tromper).
- 90% des ménages favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en primaire y sont également favorables au collège (1% de risques de se tromper).
  
- **Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire**
  
- 82% des couples et 65% des femmes interrogés apprécieraient que tous les après-midi soient réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire au collège contre 42% des hommes interrogés (10% de risques de se tromper).
- Tous les hommes de 15 à 25 ans interrogés apprécieraient cette proposition contre 44% des hommes de plus de 60 ans (10% de risques de se tromper).
- Tous les ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 763 € et 72% des ménages dont le revenu mensuel est compris entre 1 525 et 2 287 € (revenu moyen supérieur) apprécieraient que cette proposition se mette en place contre 27% des ménages dont le revenu mensuel est compris entre 1 068 et 1 525 € et ¼ des ménages dont le revenu mensuel est compris entre 7 63 et 1 068 € (revenu moyen inférieur) (5% de risques de se tromper).
- 84% des ménages favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en primaire y sont également favorables pour le collège. De même, 95% des ménages qui y sont favorables pour le lycée y sont favorables au collège (1% de risques de se tromper).
  
- **L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique**
  
- 64% des couples et la moitié des hommes interrogés sont favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile au collège contre 31% des femmes interrogées (10% de risques de se tromper).
- La moitié des hommes de 40 à 60 ans y sont favorables contre 1/3 des hommes de 30 à 40 ans et aucun homme de 15 à 25 ans (1% de risques de se tromper).
- 45% des ménages sans enfant y sont favorables contre 28% des parents (10% de risques de se tromper).
- 80% des hommes artisans y sont favorables contre 47% des hommes cadres et 20% des hommes sans activité (10% de risques de se tromper).
- 95% des ménages favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile en primaire y sont également favorables au collège et 91% des ménages qui y sont favorables au lycée, y sont favorables au collège (1% de risques de se tromper).

- **Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)**
- 64% des femmes et 60% des couples interrogés apprécieraient que le cartable électronique soit mis en place au collège contre 31% des hommes interrogés (10% de risques de se tromper).
- 75% des hommes de 30 à 40 ans et 67% des hommes de moins de 30 ans apprécieraient que cette proposition se mette en place contre 28% des hommes de plus de 60 ans (5% de risques de se tromper).
- 74% des ménages ayant un enfant de 7 à 12 ans apprécieraient la mise en place du cartable électronique au collège contre 47% des ménages sans enfant de cet âge (5% de risques de se tromper).
- 60% des chefs de famille actifs y sont favorables contre 37% des chefs de famille inactifs (10% de risques de se tromper).
- 82% des hommes dont le dernier diplôme obtenu est un CAP et 67% des hommes dont le dernier diplôme obtenu est un BEP sont favorables à cette proposition contre 1/3 des hommes dont le dernier diplôme est un baccalauréat général, un BTS, un DUT ou un DEUG (10% de risques de se tromper).
- 97% des ménages qui estiment qu'il serait appréciable de mettre en place le cartable électronique en primaire estiment qu'il serait aussi appréciable de le mettre en place au collège (1% de risques de se tromper).

#### **2.4. Situations et propositions pour le lycée**

- **Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire**
- 55% des hommes de 40 à 50 ans sont favorables à cette proposition contre 14% des hommes de 50 à 60 ans (5% de risques de se tromper).
- 56% des ménages avec enfants apprécieraient que cette proposition soit mise en place au lycée contre 31% des ménages sans enfant (10% de risques de se tromper).
- 64% des hommes de niveau lycée apprécieraient que tous les après-midi soient réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire au lycée contre 49% des hommes de niveau d'études supérieures, 31% des hommes de niveau CAP ou collège et aucun homme de niveau primaire (10% de risques de se tromper).
- 65% des ménages qui apprécieraient que les après-midi soient réservés aux activités sportives et artistiques en primaire, apprécieraient également la mise en place de cette proposition au lycée. De même, 75% des ménages qui souhaiteraient que cette proposition soit appliquée au collège, souhaiteraient également la voir appliquée au lycée (1% de risques de se tromper).
- **L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile**
- 64% des couples et 51% des hommes interrogés apprécient la proposition de l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile au lycée contre 22% des femmes (1% de risques de se tromper).
- 44% des hommes de 50 à 60 ans apprécient cette proposition contre aucun homme de moins de 30 ans (1% de risques de se tromper).

- Les  $\frac{3}{4}$  des hommes artisans ou commerçants apprécient le système de l'affectation obligatoire au lycée contre 32% des hommes cadres (5% de risques de se tromper).
- 88% des ménages favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements du secteur géographique de domicile en primaire apprécient cette proposition au lycée. De même, 86% des ménages qui l'apprécient au collège, l'apprécient également au lycée (1% de risques de se tromper).

Pour ce qui est des propositions qui concernent plusieurs niveaux de scolarisation, peu de différences apparaissent entre ces différents niveaux, ainsi les parents favorables à une mesure pour un certain niveau scolaire y sont également favorables pour un autre niveau. C'est pourquoi les résultats sont présentés ici globalement et non par niveau scolaire.

Ainsi, en ce qui concerne la semaine de 4 jours, les parents, les couples, les chefs de famille actifs et les familles dans lesquelles le niveau d'études du père est moins élevé sont plus favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en école primaire et au collège.

Pour ce qui est de la semaine de 4 jours  $\frac{1}{2}$  en primaire, il apparaît que les hommes plus âgés, les chefs de familles inactifs et les ménages défavorables à la semaine de 4 jours sont plus favorables à la semaine de 4 jours  $\frac{1}{2}$  avec journée de repos complète le mercredi.

Enfin, les personnes seules sont celles qui sont le plus favorables à la semaine de 4 jours  $\frac{1}{2}$  avec journée de repos complète le samedi en primaire.

En ce qui concerne la proposition de réserver tous les après-midi à des activités sportives ou artistiques dans le cadre scolaire, on remarque que les femmes y sont plus favorables que les hommes, tout comme les hommes les plus jeunes par rapport à leurs aînés.

Cependant, pour cette proposition, le pourcentage de ménages favorables à sa mise en place baisse avec l'augmentation du niveau scolaire pour lequel la situation est proposée. Ainsi, 67% des ménages jugent cette proposition appréciable voire très appréciable pour le primaire, 61% pour le collège et 48% pour le lycée.

La proposition d'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile est la proposition la moins appréciée par les ménages. Elle est encore moins appréciée en primaire et au lycée puisque près des  $\frac{2}{3}$  des ménages y sont défavorables contre 61% pour le collège. Il apparaît globalement pour ces 3 niveaux scolaires, que les hommes les plus jeunes y sont plus défavorables que les autres.

Enfin, la mise en place du cartable électronique au collège semble être une proposition qui partagent les ménages puisque 56% des ménages estiment que cette mesure serait appréciable au collège tandis que l'autre moitié estiment que cette proposition est peu appréciable voire mauvaise. En primaire, plus de ménages y sont opposés (59%). Les parents d'enfant(s) de 7 à 12 ans y sont plus favorables que les autres.

## SYNTHESE

### DE LA PARTIE 2. : SCOLARITE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

---

#### **Situations et propositions pour tous les niveaux de scolarisation :**

La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans et les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires) sont 2 mesures qui sont fréquemment appréciées par les mêmes ménages.

Pour ce qui est des propositions qui concernent plusieurs niveaux de scolarisation, peu de différences apparaissent entre ces niveaux, ainsi les parents favorables à une mesure pour un niveau scolaire y sont également favorables pour un autre.

La semaine de 4 jours ou de 4 jours ½ : Les parents, les couples, les chefs de famille actifs et les familles dans lesquelles le niveau d'études du père est moins élevé sont plus favorables à la mise en place de la semaine de 4 jours en école primaire et au collège.

Pour ce qui est de la semaine de 4 jours ½ en primaire, il apparaît que les ménages qui vivent en zone semi-urbaine les hommes plus âgés, les chefs de familles inactifs et les ménages défavorables à la semaine de 4 jours sont plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le mercredi.

Enfin, les personnes seules sont celles qui sont le plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos complète le samedi en primaire.

Tous les après-midi réservés à des activités sportives ou artistiques dans le cadre scolaire : On remarque que les femmes y sont plus favorables que les hommes, tout comme les hommes les plus jeunes par rapport à leurs aînés.

Cependant, pour cette proposition, le pourcentage de ménages favorables à sa mise en place baisse avec l'augmentation du niveau scolaire pour lequel la situation est proposée. Ainsi, 67% des ménages jugent cette proposition appréciable voire très appréciable pour le primaire, 61% pour le collège et 48% pour le lycée.

L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile est la proposition la moins appréciée par les ménages. Elle est encore moins appréciée en primaire et au lycée puisque près des 2/3 des ménages y sont défavorables contre 61% pour le collège. Il apparaît globalement pour ces 3 niveaux scolaires, que les hommes les plus jeunes y sont plus défavorables que les autres.

Le cartable électronique au collège semble être une proposition qui partage les ménages puisque 56% des ménages estiment que cette mesure serait appréciable au collège tandis que l'autre moitié estime que cette proposition est peu appréciable voire mauvaise. En primaire, plus de ménages y sont opposés (59%). Les parents d'enfant(s) de 7 à 12 ans y sont plus favorables que les autres.

Enfin, l'appréciation que les parents ont de la mise en place du cartable électronique dépend aussi du rapport que les parents ont avec les nouvelles technologies.

### 3. L'école : des élèves qui sont absents

#### 3.1. A l'heure actuelle, l'école concourt à...

A votre avis, à l'heure actuelle, l'école concourt à (classer de 1 à 5, du plus important au moins important) ?

Rang le plus souvent cité pour chaque réponse possible	Nombre réponses pour ce rang	Nombre répondants	%
Rang 1 : Transmettre un savoir	61	116	53%
Rang 2 ou 4 : Apprendre à respecter les règles de la société	31	116	27%
Rang 3 : Être avec les autres et apprendre à vivre avec eux	35	116	30%
Rang 5 : Apprendre un métier	59	113	52%
Rang 5 : Epanouir l'enfant/le jeune	34	114	30%

#### L'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) :

- 93% des couples et 86% des hommes interrogés en Côte d'Or estiment que l'école concourt avant tout (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) à transmettre un savoir contre 65% des femmes interrogées (5% de risques de se tromper).
- 77% des couples estiment que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir contre 64% des personnes seules (5% de risques de se tromper).
- 88% des chefs de familles cadres pensent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir contre 54% des chefs de familles employés (10% de risques de se tromper).
- 86% des ménages dont les ressources mensuelles sont comprises entre 2 287 et 3 049 € estiment que l'école concourt avant tout à transmettre un savoir contre aucun ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 763 € (1% de risques de se tromper).
- 85% des ménages qui pensent que l'école concourt en dernier lieu (4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> rang) à épanouir l'enfant pensent qu'elle concourt en premier lieu à transmettre un savoir (1% de risques de se tromper).

#### L'école concourt en premier lieu à apprendre un métier (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) :

- 1/3 des couples et 17% des femmes interrogées en Côte d'Or estiment que l'école concourt avant tout (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) à apprendre un métier contre 7% des hommes (10% de risques de se tromper).
- 36% des ménages qui vivent en zone rurale estiment que l'école concourt en premier lieu à apprendre un métier contre 9% des ménages qui vivent en zone urbaine (5% de risques de se tromper).
- 38% des hommes de niveau primaire pensent que l'école concourt en premier lieu à apprendre un métier contre 11% des hommes de niveau d'études supérieures. De même, 20% des femmes de niveau CAP, collège ou lycée estiment que c'est ce à quoi l'école concourt en premier lieu contre 14% des femmes de niveau d'études supérieures (1% de risques de se tromper).
- 1/3 des ménages qui estiment que l'école concourt en dernier lieu (4 ou 5<sup>ème</sup> rang) à être avec les autres et apprendre à vivre avec eux, estiment qu'elle concourt en premier lieu à apprendre un métier (1% de risques de se tromper).



### L'école concourt en premier lieu à épanouir l'enfant/ le jeune (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) :

- 30% des femmes et 25% des hommes interrogés en Côte d'Or estiment que l'école concourt en premier lieu (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> rang) à épanouir l'enfant contre aucun des couples interrogés (5% de risques de se tromper).
- 26% des ménages sans enfant entre 13 et 17 ans estiment que l'école concourt en premier lieu à épanouir le jeune contre 18% des ménages qui ont un enfant de cet âge (5% de risques de se tromper).
- 28% des ménages qui estiment que l'école concourt en dernier lieu à apprendre un métier estiment qu'elle concourt en premier lieu à épanouir l'enfant (1% de risques de se tromper). Enfin, 64% des ménages qui estiment que l'école concourt en dernier lieu à transmettre un savoir estiment qu'elle concourt en premier lieu à épanouir l'enfant.

Certaines réponses à la question : « A l'heure actuelle, l'école concourt à ... » s'opposent. Ainsi, les ménages qui pensent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir, pensent qu'elle concourt en dernier lieu à épanouir l'enfant et inversement.

De plus, les ménages en couple et qui ont une situation professionnelle plus favorisée et des ressources élevées estiment plus souvent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir. Autrement dit, les ménages dont la situation sociale est plus favorisée pensent que l'école concourt avant tout à transmettre un savoir. A l'inverse, les hommes et les ménages qui possèdent peu de diplômes, placent plus souvent la réponse : « l'école concourt à apprendre un métier » en premier rang.

### 3.2. Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école

Quels sont les motifs pour lesquels vous accepteriez q'un enfant/ jeune manque l'école (plusieurs choix possibles) ? (115 répondants)		
Maladie	114	99%
violence à l'école	50	43%
stress, fatigue, besoin de récupérer	42	37%
décalage entre vacances scolaires et possibilité technique de départ ou de retour de voyage et vacances	21	18%
aide, soutien à la famille	14	12%
relations conflictuelles avec un enseignant	11	10%
relations conflictuelles avec un élève	5	4%
petit boulot	6	5%
désintérêt pour l'école	3	3%
Redoublement	2	2%

#### Violence à l'école :

- 47% des femmes et 38% des couples interrogés en Côte d'Or accepteraient qu'un enfant manque l'école si des phénomènes de violence y étaient observés contre 24% des hommes interrogés (10% de risques de se tromper).
- Près des ¾ des femmes de 25 à 30 ans acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de violence dans l'établissement contre 21% des femmes de plus de 60 ans. De même, 57% des hommes de 30 à 40 ans acceptent qu'un enfant manque l'école pour ce motif contre 21% des hommes de plus de 60 ans (10% de risques de se tromper).

- 48% des parents acceptent que leur enfant manque l'école pour ce motif contre seulement ¼ des ménages sans enfant. De plus, 62% des ménages ayant un enfant entre 0 et 3 ans acceptent ce motif contre 34% des ménages sans enfant de cet âge (1% de risques de se tromper).
- 72% des hommes ouvriers et 58% des hommes employés acceptent qu'un enfant manque l'école pour ce motif contre 14% des hommes retraités. De la même manière, 68% des femmes sans activité professionnelle acceptent ce motif contre 12% des femmes retraitées. Enfin, 48% des ménages dont le chef de famille est actif, considèrent ce motif comme valable, contre 13% des ménages dont le chef de famille est inactif (1% de risques de se tromper).
- 57% des femmes de niveau lycée estiment que ce motif est acceptable pour qu'un enfant manque l'école contre aucune femme de niveau primaire (5% de risques de se tromper).
- 78% des ménages dont les ressources mensuelles sont comprises entre 1 068 et 1 525 € (revenu moyen inférieur) estiment que la violence à l'école est un motif acceptable pour qu'un enfant manque l'école contre seulement ¼ des ménages dont les ressources mensuelles sont comprises entre 2 287 à 3 049 € (revenu moyen supérieur) (1% de risques de se tromper).
- 55% des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de stress ou de fatigue acceptent également qu'il manque l'école pour cause de violence. De la même manière, 74% des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de conflits avec un enseignant acceptent aussi qu'il manque l'école pour cause de violence (5% de risques de se tromper).
- 87% des ménages qui évoquent 3 motifs valables pour qu'un enfant manque l'école ont cité parmi ces motifs la violence à l'école contre aucun des ménages n'ayant cité qu'un seul motif et 38% des ménages ayant cité 2 motifs acceptables (1% de risques de se tromper).

#### **Stress, fatigue, besoin de récupérer :**

- 52% des parents ayant un enfant scolarisé en maternelle acceptent que leur enfant manque l'école pour cause de stress ou de fatigue contre aucun des parents de lycéen (5% de risques de se tromper).
- 39% des ménages dont le chef de famille est actif acceptent qu'un enfant manque l'école pour raison de fatigue contre 19% des ménages dont le chef de famille est inactif (10% de risques de se tromper).
- 46% des ménages qui pensent qu'un enfant peut manquer l'école pour cause de violence à l'école estiment qu'il peut également manquer l'école pour cause de stress (5% de risques de se tromper).
- Les ¾ des ménages qui estiment qu'un enfant peut manquer l'école pour plus de 3 motifs ont cité le besoin de récupérer et le stress (1% de risques de se tromper).

#### **Décalages entre les vacances scolaires et la possibilité technique de départ ou de retour de voyage :**

- 35% des personnes seules acceptent qu'un enfant manque l'école pour cause de décalage entre les vacances scolaires et les possibilités techniques de départ contre 13% des couples (5% de risques de se tromper).
- La moitié des ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 763 € estiment qu'un enfant peut manquer l'école pour raison de décalage entre les vacances

scolaires et les possibilités techniques de départ en vacances contre 4% des ménages dont les ressources mensuelles sont comprises entre 2 287 et 3 049 € (revenu moyen supérieur) (10% de risques de se tromper).

- 43% des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école pour aider ou soutenir sa famille, acceptent également qu'il manque l'école pour cause de décalage entre les vacances scolaires et les possibilités techniques de départ (5% de risques de se tromper).
- 56% des ménages ayant cité plus de 4 motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école, acceptent qu'un enfant manque l'école pour raison de décalage entre les vacances scolaires et les possibilités techniques de départ (1% der risques de se tromper).

#### **Nombre de motifs cités :**

- 46% des parents qui ont un enfant en maternelle citent 3 motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école tandis que plus de la moitié des parents qui ont un enfant en primaire, au collège ou au lycée citent 2 motifs acceptables (5% de risques de se tromper).
- 36% des ménages dont le chef de famille est actif, citent 3 motifs et plus acceptables pour qu'un enfant manque l'école contre 13% des ménages dont le chef de famille est inactif (10% de risques de se tromper).
- 42% des ménages dont les ressources mensuelles sont comprises entre 2 287 et 3 049 € (revenu moyen supérieur), ne citent qu'un seul motif acceptable pour qu'un enfant manque l'école tandis que les  $\frac{3}{4}$  des ménages dont les ressources sont inférieures à 763 € citent au moins 4 motifs acceptables (5% de risques de se tromper).
- 54% des ménages pour qui l'école concourt en dernier à transmettre un savoir, citent plus de 4 motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école (1% de risques de se tromper).

D'après les éléments ci-dessus, il apparaît que le nombre de motifs d'absence acceptables évoqués par les parents est plus important dans une famille où un enfant est scolarisé en maternelle, où le chef de famille est actif et dans une famille dont les revenus mensuels sont plus modestes.

### **3.3. Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire**

<b>Quelles seraient à votre avis les trois réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme (trois choix possibles) ? (119 répondants)</b>		
sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école	84	71%
responsabiliser l'enfant	74	62%
contraindre les parents	53	45%
sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école	45	38%
aider l'enfant (ex: soutien pédagogique)	40	34%
informer les parents sur l'obligation scolaire	32	27%
responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements	14	12%
l'absentéisme n'est pas un problème en soi et l'on ne doit pas mener d'actions pour lutter contre ce phénomène	2	2%
aucune action n'est efficace pour remédier à l'absentéisme	1	1%

### **Sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école :**

- 81% des hommes de niveau d'études supérieures pensent qu'une des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme consiste à sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école contre 43% des hommes de niveau collège ou CAP (5% de risques de se tromper).
- 78% des ménages pour qui l'école c'est avant tout être avec les autres et apprendre à vivre avec eux, estiment que dans la lutte contre l'absentéisme une des 3 réponses les plus efficaces consiste à sensibiliser les parents à renouer le dialogue (10% de risques de se tromper).
- Plus des  $\frac{3}{4}$  des ménages qui pensent que dans la lutte contre l'absentéisme il n'est pas prioritaire d'aider l'enfant, pensent qu'il faut en priorité sensibiliser les parents (1% de risques de se tromper).

### **Responsabiliser l'enfant :**

- 67% des parents estiment que responsabiliser l'enfant fait parti des 3 réponses les plus efficaces dans la lutte contre l'absentéisme contre 48% des ménages sans enfant (5% de risques de se tromper).
- 65% des ménages dont le chef de famille est actif pensent que dans la lutte contre l'absentéisme il est efficace de responsabiliser l'enfant contre 44% des ménages dont le chef de famille est inactif (10% de risques de se tromper).
- 88% des hommes dont le dernier diplôme est un BEP ou un BTS, un DUT ou un DEUG pensent qu'une des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre la délinquance consiste à responsabiliser l'enfant contre seulement  $\frac{1}{4}$  des hommes dont le dernier diplôme obtenu est un certificat d'étude (1% de risques de se tromper).
- 86% des ménages qui acceptent qu'un enfant manque l'école parce qu'il est fatigué ou stressé, estiment que dans la lutte contre l'absentéisme il serait efficace de responsabiliser l'enfant (1% de risques de se tromper).

### **Contraindre les parents :**

- 47% des couples non mariés et 46% des personnes seules interrogés en Côte d'Or estiment que la réponse contraindre les parents fait parti des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire contre aucun des couples mariés interrogés (5% de risques de se tromper).
- 63% des ménages dont le chef de famille est inactif estiment que dans la lutte contre l'absentéisme, il serait efficace de contraindre les parents contre 38% des ménages dont le chef de famille est inactif (5% de risques de se tromper).
- 65% des ménages qui pensent que l'école concourt en dernier lieu à être avec les autres et apprendre à vivre avec eux, pensent que pour lutter contre l'absentéisme il serait efficace de contraindre les parents (5% de risques de se tromper).
- 57% des ménages qui pensent que dans la lutte contre l'absentéisme il n'est pas efficace de responsabiliser l'enfant et 51% des ménages qui pensent qu'il n'est pas efficace d'aider l'enfant, pensent qu'il serait plus efficace de contraindre les parents (5% de risques de se tromper).

### **Aider l'enfant :**

- 67% des ménages ayant un enfant de 18 à 24 ans estiment que dans la lutte contre l'absentéisme il serait efficace d'aider l'enfant contre 28% des ménages sans enfant de cet âge (1% de risques de se tromper).
- La moitié des hommes employés estiment que pour lutter contre l'absentéisme scolaire, il est efficace d'aider l'enfant contre 12% des hommes retraités (10% de risques de se tromper). De même, 39% des chefs de familles actifs estiment que cette réponse pourrait être efficace contre 11% des chefs de famille inactif (5% de risques de se tromper).
- 49% des ménages qui ne pensent pas qu'il serait efficace pour lutter contre l'absentéisme de sensibiliser les parents à renouer le dialogue pensent qu'il serait efficace d'aider l'enfant (1% de risques de se tromper). De même, 41% des ménages qui pensent qu'il n'est pas efficace de contraindre les parents ou de les informer estiment qu'il est efficace d'aider l'enfant (5% de risques de se tromper).

### **Sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école :**

- 80% des personnes seules estiment que les enseignants doivent être sensibiliser au dialogue afin de lutter contre l'absentéisme scolaire contre 27% des couples et 35% des couples mariés (5% de risques de se tromper).
- 62% des hommes de niveau CAP ou collège pensent que dans la lutte contre l'absentéisme il serait efficace de sensibiliser les enseignants au dialogue famille/enfant/école contre 19% des hommes de niveau d'études supérieures (1% de risques de se tromper).
- 44% des ménages pour qui dans la lutte contre l'absentéisme il n'est pas efficace de contraindre les parents et 43% des ménages pour qui il n'est pas efficace d'informer les parents sur l'obligation scolaire, pensent qu'il serait efficace de sensibiliser les enseignants au dialogue (5% de risques de se tromper).

### **Informer les parents sur l'obligation scolaire :**

- 44% des ménages dont le chef de famille est inactif estiment qu'informer les parents sur l'obligation scolaire est une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme scolaire contre 21% des ménages dont le chef de famille est actif (5% de risques de se tromper).
- 33% des personnes seules et 28% des couples mariés interrogés estiment qu'informer les parents fait parti des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire contre 8% des couples non mariés (10% de risques de se tromper).
- 35% des ménages qui ne pensent pas qu'aider l'enfant soit une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme, estiment qu'informer les parents en est une ,contre 8% des ménages qui pensent qu'aider l'enfant est efficace (1% de risques de se tromper). De même, 1/3 des ménages qui pensent que sensibiliser les enseignants n'est pas une réponse efficace dans la lutte contre l'absentéisme, pensent qu'informer les parents sur l'obligation scolaire est une mesure efficace, contre 13% des ménages qui pensent que sensibiliser les enseignants est efficace (5% de risques de se tromper).

### **Responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements :**

- 23% des hommes interrogés en Côte d'Or pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement peut être une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre 7% des femmes et 6% des couples interrogés (5% de risques de se tromper).
- 23% des ménages qui vivent en milieu rural pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement peut être une réponse efficace contre 8% des ménages de milieu urbain (10% de risques de se tromper).

Les réponses « responsabiliser l'enfant » et « aider l'enfant » sont plus souvent citées par les chefs de familles actifs. A l'inverse, les réponses « contraindre les parents par le paiement d'une amende ou la suppression des allocations » si leur enfant est absentéiste et « informer les parents sur l'obligation scolaire » sont des réponses plus fréquemment citées par les chefs de famille retraités, c'est-à-dire plutôt des ménages qui n'ont pas d'enfant à charge.

## SYNTHESE

### DE LA PARTIE 3. : L'ÉCOLE : DES ÉLÈVES QUI SONT ABSENTS...

---

#### **A l'heure actuelle, l'école concourt à ...**

Certaines réponses à la question : « A l'heure actuelle, l'école concourt à ... » s'opposent. Ainsi, les ménages interrogés en Côte d'Or qui pensent que l'école concourt en premier lieu à transmettre un savoir, pensent qu'elle concourt en dernier lieu à épanouir l'enfant et inversement.

Les ménages dont la situation sociale est plus favorisée pensent que l'école concourt avant tout à transmettre un savoir. A l'inverse, les hommes et les ménages qui possèdent peu de diplômes, pensent plus souvent que l'école concourt en premier lieu à apprendre un métier.

#### **Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école**

Le nombre de motifs d'absence acceptables évoqués par les parents est plus important dans une famille dont un enfant est scolarisé en maternelle, le chef de famille est actif et dont les revenus mensuels sont plus modestes.

#### **Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire**

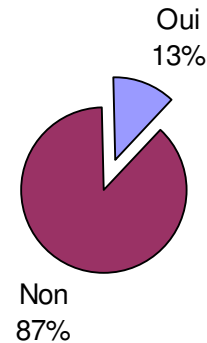
Les réponses « responsabiliser l'enfant » et « aider l'enfant » sont plus souvent citées par des chefs de familles actifs. A l'inverse, les réponses « contraindre les parents par le paiement d'une amende ou la suppression des allocations » si leur enfant est absentéiste et « informer les parents sur l'obligation scolaire » sont des réponses plus fréquemment citées par des chefs de famille retraités, c'est-à-dire plutôt des ménages qui n'ont pas d'enfant à charge.

## 4. La délinquance des mineurs

### 4.1. Connaissance d'un enfant délinquant

Repérage de stratégie familiale face à des actes jugés « délinquants » par les familles elles-mêmes.

Y a-t-il dans votre entourage familial un ou plusieurs jeunes qui ont eu lors des 5 dernières années?  
(119 répondants dont 15 oui)



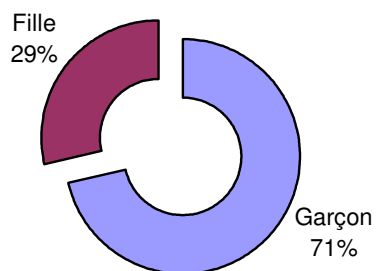
- 24% des hommes interrogés en Côte d'Or connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial contre 13% des couples et 7% des femmes (10% de risques de se tromper).
- La moitié des ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 763 € connaissent un enfant délinquant contre 8% des ménages dont les ressources mensuelles sont supérieures à 3 049 € (10% de risques de se tromper).
- 24% des ménages qui connaissent le projet de la mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales (TPSF), connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial contre 7% des ménages qui ne connaissent pas le projet (5% de risques de se tromper).
- 38% des ménages qui ne pensent pas qu'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leur enfant, connaissent un enfant délinquant contre 9% des ménages qui estiment que cette mesure pourrait permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations (10% de risques de se tromper).
- 31% des ménages qui citent 4 motifs et plus acceptables pour qu'un enfant manque l'école connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial contre 10% des ménages qui ne citent qu'un motif acceptable (10% de risques de se tromper).

Les ménages qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial sont plutôt des hommes, des ménages dont les revenus sont modestes et ayant un enfant entre 7 et 17 ans. Ils sont également moins souvent d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'enfants délinquants.

Enfin, pour ce qui est de la relation entre absentéisme scolaire et délinquance, les ménages qui connaissent un enfant délinquant citent plus de motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école.



**Si oui, s'agit-il d'un garçon ou d'une fille ? (14 répondants) :**



**Si oui, quel était son âge au moment des faits :**

Médiane : 15	Moyenne : 15,28
25% : 15	Ecart type : 0,994
75% : 16	

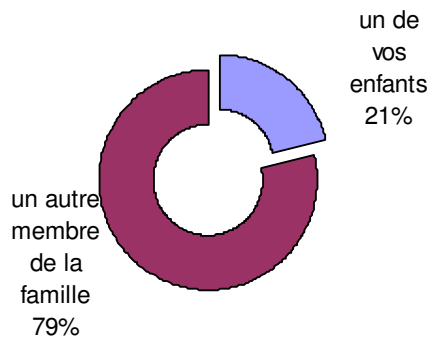
#### 4.2. Quel acte « délinquant » ?

Quel acte "délinquant" l'enfant/le jeune a t il commis ? (14 répondants)		
vandalisme, dégradation de matériel...	4	29%
vol	4	29%
violence verbale : insulte	4	29%
consommation de drogue	3	21%
violence physique : frapper une personne	3	21%
fugue, école buissonnière	1	7%

Les premiers actes qualifiés de délinquant cités par les ménages qui connaissent un mineur délinquant dans leur entourage familial est le vandalisme, le vol et la violence verbale.

#### 4.3. Dispositions pour éviter de nouveaux écarts

**L'enfant/jeune ayant commis l'acte est (14 répondants) :**



- **Un de vos enfants**

Avez-vous pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de votre enfant ?

Oui : 3 personnes sur 3 répondants

- Suivi psychologique ou éducateur : 1
- Réparation, remboursement des dégâts : 1
- Changement de fréquentation : 1
- Punition : 1

D'autres personnes de votre famille ont-elles pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement ?

Oui : 2 personnes sur 3 répondants

Discussion, dialogue responsabilisant : 2

- **Un autre membre de la famille**

Les parents ont-ils pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant ?

Oui : 6 personnes sur 11 répondants

- Dialogue responsabilisant : 3
- Suivi psychologique : 3
- Punition, sanction, « privé de sortie » : 1
- Réparation, remboursement des dégâts : 1

Vous même de votre côté avez-vous pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune ?

Oui : 3 personnes sur 11 répondants

- Dialogue responsabilisant : 2
- Punition, sanction : 1

D'après les éléments ci-dessus, tous les parents dont un des enfants a commis un acte délinquant sont intervenus pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant. Les dispositions prises par les parents concernent essentiellement le suivi de l'enfant, sa responsabilisation par le dialogue, la réparation des dégâts ou la punition.

2 des 3 parents dont l'enfant a commis un acte délinquant estiment que leur entourage familial est également intervenu pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune. Ces personnes ont dialogué avec le jeune et tenté de le responsabiliser.

Par contre, les ménages qui connaissent un jeune délinquant dans leur entourage mais qui n'est pas un de leurs enfants, sont 45% à estimer que les parents du jeune n'ont pas pris de disposition pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant. Ceux qui en ont prises ont eu recours essentiellement au dialogue, au soutien.

Enfin, seulement 3 ménages sur 11 (23%) sont intervenus pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune.

#### 4.4. Stratégies de lutte contre la délinquance

Voici une liste d'affirmations concernant les parents d'enfants mineurs ayant commis des actes de délinquance. Pour chacune pouvez-vous nous dire si vous êtes d'accord ou pas ?

%	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Nombre répondants
Sanctionner les parents (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations	32%	42%	23%	3%	105
Quel que soit l'âge de l'enfant, les parents doivent être sanctionnés	14%	28%	45%	12%	106
Quelle que soit la gravité de l'infraction commise par l'enfant, les parents doivent être sanctionnés	12%	39%	39%	10%	105
Pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs, il faut maintenir leurs droits aux prestations familiales	9%	33%	37%	21%	102
Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider	23%	48%	23%	6%	104
Le paiement systématique par les parents d'une amende en cas d'infraction commise par leurs enfants serait une bonne mesure	13%	41%	36%	9%	107
La responsabilité des parents pour les actes commis par leurs enfants dépend de l'âge des enfants	30%	33%	21%	15%	105
Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents	29%	46%	21%	5%	105

#### Sanctionner les parents :

- 57% des couples et la moitié des hommes interrogés en Côte d'Or sont tout à fait d'accord pour que l'on sanctionne les parents d'enfant délinquant contre 20% des femmes (5% de risques de se tromper).
- Un peu plus du tiers des couples non mariés et des personnes seules sont favorables au fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant contre 13% des couples mariés (10% de risques de se tromper).
- 58% des hommes retraités sont tout à fait d'accord avec le fait de sanctionner les parents contre aucun homme agriculteur ou sans activité professionnelle (5% de risques de se tromper). De plus, 60% des chefs de famille inactifs sont tout à fait d'accord avec cette proposition contre 26% des chefs de familles actifs (1% de risques de se tromper).
- 46% des femmes de niveau lycée sont tout à fait en accord avec cette proposition contre 20% des femmes de niveau d'études supérieures (5% de risques de se tromper).

- 85% des ménages qui sont favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un jeune est placé dans un centre éducatif fermé sont également favorables au fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant pour leur faire prendre conscience de leurs obligations contre la moitié des ménages qui ne sont pas favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales (1% de risques de se tromper).
- En ce qui concerne la relation entre absentéisme scolaire et délinquance, 42% des ménages qui ne citent qu'un motif acceptable pour lequel un enfant peut manquer l'école sont favorables avec le fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant contre 19% des ménages qui citent 3 motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école (5% de risques de se tromper).  
De plus, 59% des parents qui sont favorables au fait de sanctionner les parents d'enfant absentéiste sont également tout à fait d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'enfant délinquant (1% de risques de se tromper).

### **Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider :**

- 38% des personnes seules pensent que plutôt que de sanctionner les parents d'enfant délinquant, il vaut mieux les aider contre 28% des couples non mariés et 16% des couples mariés (5% de risques de se tromper).
- 28% des ménages avec enfant sont tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents plutôt que de les sanctionner contre 14% des ménages sans enfant (10% de risques).
- Les  $\frac{3}{4}$  des chefs de famille sans activité professionnelle pensent que plutôt que de sanctionner les parents il vaut mieux les aider contre 5% des chefs de famille employés (10% de risques de se tromper).
- 63% des ménages qui ne pensent pas que sanctionner les parents soit un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations, pensent au contraire que plutôt que de les sanctionner il vaut mieux les aider (1% de risques de se tromper).
- 93% des ménages défavorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales, sont tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents d'enfant délinquant plutôt que de les sanctionner (1% de risques de se tromper).

Dans la lutte contre la délinquance, 2 stratégies s'opposent. Soit on pense que sanctionner les parents d'enfant délinquant (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations, soit on pense que plutôt que de les sanctionner il vaut mieux les aider.

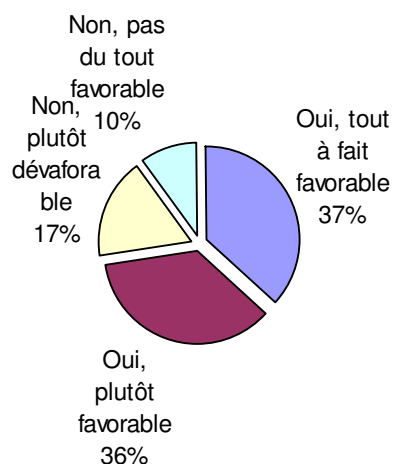
Les ménages qui pensent qu'il vaut mieux sanctionner les parents, sont plus souvent des hommes retraités, des couples non mariés et des femmes de niveau lycée. Dans la lutte contre la délinquance, ces ménages sont également plus souvent d'accord avec le fait de supprimer les allocations familiales aux parents dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

A l'inverse, les ménages qui pensent qu'il vaut mieux aider les parents plutôt que de les sanctionner sont plus fréquemment des personnes seules, des ménages avec enfant, des hommes sans activité professionnelle. Ces ménages sont de plus, moins souvent favorables à la suppression des allocations familiales dans le cas où un enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

#### 4.5. Suppression du versement des allocations familiales

Dans le débat politique actuel, il est question de supprimer systématiquement (le juge n'aurait plus un avis d'appréciation) le versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé.

Etes-vous favorable à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé ?  
(109 répondants)



- 80% des couples mariés et des personnes seules sont favorables au fait de supprimer les allocations familiales aux parents dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé contre 64% des couples non mariés (10% de risques de se tromper).
- Tous les ménages dont les ressources mensuelles sont comprises entre 1 068 et 1525 € sont tout à fait favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé contre seulement la moitié des ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 763 € (10% de risques de se tromper).

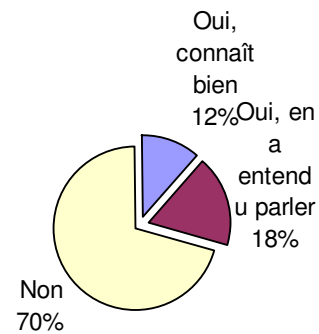
Il apparaît globalement, que 73% des ménages interrogés sont favorables à la suppression des allocations familiales dès lors que le jeune est placé dans un centre éducatif fermé.

Les ménages qui y sont le plus favorables, sont les ménages de revenus moyens supérieurs, les couples mariés et les personnes seules.

#### 4.6. Mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales

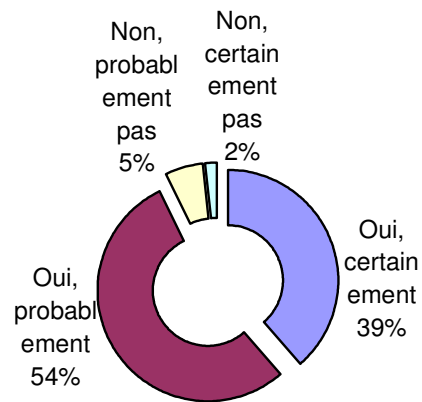
Des mesures éducatives peuvent être ordonnées par le juge pour défendre l'intérêt de l'enfant et apporter un soutien à la famille. Parmi elles, la TPSF (Tutelle aux Prestations Sociales Familiales) consiste à nommer un tuteur qui, tout en menant un accompagnement éducatif auprès des parents, veillera à ce que les prestations soient affectées aux besoins exclusifs de l'enfant (en particulier alimentation, chauffage et logement).

Connaissez-vous l'existence de cette mesure ?  
(112 répondants)



- 62% des hommes de 40 à 50 ans connaissent l'existence de la mesure TPSF contre aucun homme de 15 à 25 ans (5% de risques de se tromper).
- 62% des ménages qui ont dans leur entourage familial un jeune ayant commis un acte de délinquance connaissent l'existence de cette mesure (5% de risques de se tromper).
- 43% des ménages défavorables à la suppression du versement des allocations dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé connaissent l'existence de la mesure TPSF contre moins du quart des ménages favorables à cette suppression (10% de risques de se tromper).

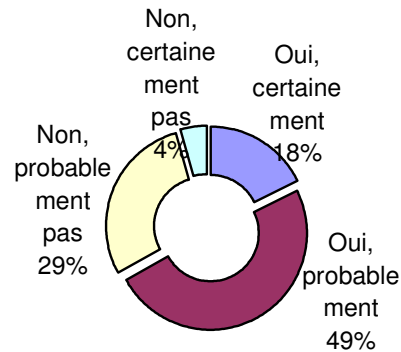
Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leurs enfants ?  
(111 répondants)



- La quasi-totalité des hommes et des femmes interrogées en Côte d'Or estiment qu'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leur enfant contre 79% des couples interrogés (10% de risques de se tromper).
- La quasi-totalité des femmes âgées de 15 à 50 ans pensent que la mise en place de cette mesure peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leur enfant contre 67% des femmes de 50 à 60 ans (5% de risques de se tromper). De même, tous les hommes de 25 à 50 ans pensent que cette mesure permet aux parents de prendre conscience de leurs obligations contre 57% des hommes de 50 à 60 ans (1% de risques de se tromper).
- La quasi-totalité des ménages (95%) qui ne connaissent pas d'enfant délinquant dans leur entourage familial pensent qu'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations contre les ¾ des ménages qui connaissent un enfant délinquant (10% de risques de se tromper).

- Tous les ménages qui pensent que ce type de mesure peut permettre de lutter contre la délinquance, pensent également qu'elle peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations. De plus, 78% des ménages qui ne pensent pas que ce type de mesure peut permettre de lutter contre la délinquance, pensent tout de même qu'elle peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations (1% de risques de se tromper).

Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre de lutter contre la délinquance des mineurs ?  
(112 répondants)



82% des femmes de plus de 60 ans et 70% des femmes de 30 à 50 ans pensent que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre de lutter contre la délinquance contre seulement ¼ des femmes de 50 à 60 ans (10% de risques de se tromper). De même, tous les hommes de 25 à 30 ans et les ¾ des hommes de 30 à 40 ans et de plus de 60 ans pensent que cette mesure peut permettre de lutter contre la délinquance contre 29% des hommes de 50 à 60 ans (5% de risques de se tromper).

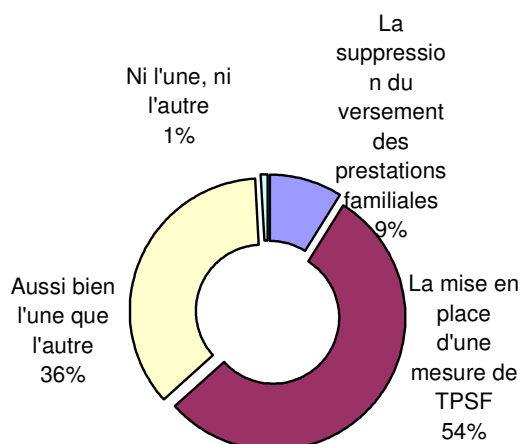
Globalement, 30% des ménages interrogés en Côte d'Or connaissaient le projet de mesure de Tutelles aux Prestations Sociales et Familiales avant la diffusion du questionnaire. Il s'agit plus souvent d'homme de 50 à 60 ans, de ménages qui connaissent un enfant délinquant.

Toujours, d'une manière générale, 93% des ménages interrogés pensent que cette mesure peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et plus des ¾ des ménages pensent qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance.

Il existe une relation positive forte entre le fait de penser que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance.

#### 4.7. Mieux remplir ses obligations

Pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable ?  
(112 répondants)



- 20% des couples et 18% des hommes interrogés en Côte d'Or estiment que pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, il est préférable de leur supprimer le versement des allocations familiales contre 3% des femmes interrogées.

Par contre, 62% des femmes estiment que la mesure la plus efficace serait la mise en place d'une mesure TPSF contre 54% des hommes et surtout contre 1/5 des couples interrogés.

Enfin, les personnes qui pensent que les 2 mesures se valent sont plus souvent des couples (60%) que des femmes (34%) ou des hommes (29%) (5% de risques de se tromper).

- Plus des 2/3 des femmes ouvrières estiment que la mesure la plus efficace serait la suppression des allocations familiales contre aucune femme de profession intermédiaire.

A l'inverse, les 3/4 des femmes de profession intermédiaire pensent que la mesure la plus efficace serait la mise en place d'une mesure de TPSF seulement 1/3 des femmes ouvrières.

Enfin, la moitié des femmes cadres estiment que les 2 mesures se valent contre aucune femme ouvrière (10% de risques de se tromper).

- 60% des hommes de niveau primaire estiment que la meilleure mesure à mettre en place est la suppression des allocations familiales contre moins de 10% des hommes d'un niveau scolaire supérieur.

Par contre, 65% des hommes de niveau lycée et 54% des hommes de niveau d'études supérieures pensent que la mesure la plus efficace serait la mesure TPSF contre aucun homme de niveau primaire.

Enfin, la moitié des hommes de niveau collège ou CAP sont favorables à la mise en place des 2 mesures contre 27% des hommes de niveau lycée.

- 78% des ménages favorables à la suppression des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé pensent que pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations il est préférable de leur supprimer les allocations familiales.

Par contre, 73% des ménages qui ne sont pas favorables à cette suppression, pensent que pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations il est préférable de mettre en place une mesure TPSF.



Enfin, 44% des ménages favorables à la suppression des allocations familiales, estiment que les 2 mesures se valent pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations (5% de risques de se tromper).

Les ménages qui pensent préférable, pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, de leur supprimer le versement des prestations familiales sont plutôt des couples, des femmes dont la situation professionnelle est relativement modeste et des hommes de niveau scolaire peu élevé.

A l'inverse, les ménages qui pensent préférable, pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, de mettre en place une mesure de TPSF sont plutôt des femmes, des femmes dont la situation professionnelle est relativement favorisée et des hommes de niveau scolaire plutôt élevé.

Enfin, les ménages qui pensent que les 2 mesures peuvent être appliquées avec efficacité ont plutôt un niveau d'étude moyen.

## SYNTHESE

### DE LA PARTIE 4. : LA DELINQUANCE DES MINEURS

---

#### **Connaissance d'un enfant délinquant :**

Les ménages qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial sont plutôt des hommes, des ménages dont les revenus sont modestes et ayant un enfant entre 7 et 17 ans. Ils sont également moins souvent d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'enfants délinquants.

#### **Quel acte « délinquant » ? :**

Les premiers actes qualifiés de délinquant cités par les ménages qui connaissent un mineur délinquant dans leur entourage familial est le vandalisme, le vol et la violence verbale.

#### **Dispositions pour éviter de nouveaux écarts :**

Quelque soit le lien que les ménages ont avec l'enfant délinquant (leur enfant ou un autre membre de la famille), le dialogue responsabilisant et le soutien font souvent parti des principales dispositions prises pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de cet enfant.

#### **Stratégies de lutte contre la délinquance :**

Sanctionner les parents d'enfant délinquant (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations : Les ménages qui pensent qu'il vaut mieux sanctionner les parents, sont plus souvent :

- des hommes retraités,
- des couples non mariés
- et des femmes de niveau lycée.

Dans la lutte contre la délinquance, ces ménages sont également plus souvent d'accord avec le fait de supprimer les allocations familiales aux parents dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider : Les ménages qui pensent qu'il vaut mieux aider les parents plutôt que de les sanctionner sont plus fréquemment :

- des personnes seules,
- des parents,
- des hommes sans activité professionnelle.

Ils sont moins souvent favorables à la suppression des allocations familiales dans le cas où un enfant est placé dans un centre éducatif fermé.

#### **Suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors que le mineur est placé dans un centre éducatif fermé :**

73% des ménages interrogés sont favorables à la suppression des allocations familiales dès lors que le jeune est placé dans un centre éducatif fermé.

Les ménages qui y sont le plus favorables, sont :

- les parents de revenus moyens supérieurs,
- les couples mariés
- et les personnes seules.

### **Mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales (TPSF) :**

30% des ménages interrogés en Côte d'Or connaissent le projet de mesure de Tutelles aux Prestations Sociales et Familiales avant la diffusion du questionnaire. Il s'agit plus souvent d'homme de 50 à 60 ans, de ménages qui connaissent un enfant délinquant.

93% des ménages interrogés pensent que cette mesure peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et plus des  $\frac{3}{4}$  des ménages pensent qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance.

Il existe une relation positive forte entre le fait de penser que la mise en place d'une mesure TPSF peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations et qu'elle peut permettre de lutter contre la délinquance.

### **Pour inciter les parents d'enfant ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable :**

La suppression du versement des prestations familiales : Seulement 9% des ménages affirment que la suppression du versement des prestations familiales est la mesure la plus efficace pour permettre aux parents de mieux remplir leurs obligations. Cette réponse a été plus souvent citée par des couples, des femmes dont la situation professionnelle est relativement modeste et des hommes de niveau scolaire peu élevé.

La mise en place une mesure de TPSF : 54% des ménages estiment qu'il s'agit de la mesure préférable pour aider les parents à mieux remplir leurs obligations. Cette réponse a été plus souvent citée par des femmes, des femmes dont la situation professionnelle est relativement favorisée et des hommes de niveau scolaire plutôt élevé.

Aussi bien l'une que l'autre : 36% des ménages estiment que les 2 mesures se valent. Cette réponse a été plus fréquemment citée par des ménages de niveau d'étude moyen.

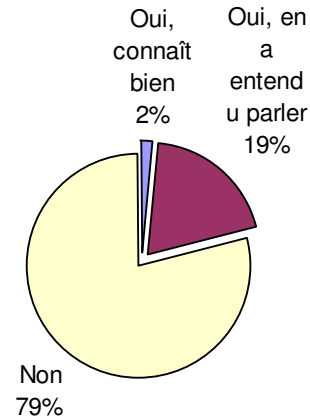
### **Relation entre absentéisme scolaire et délinquance des mineurs**

Pour ce qui est de la relation entre absentéisme scolaire et délinquance, les ménages qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial citent plus de motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école, que les ménages qui n'en connaissent pas.

## 5. Le projet d'allocation libre choix

### 5.1. Connaissance du projet d'allocation libre choix

Connaissez-vous l'existence du projet d'allocation libre choix ?  
(114 répondants)



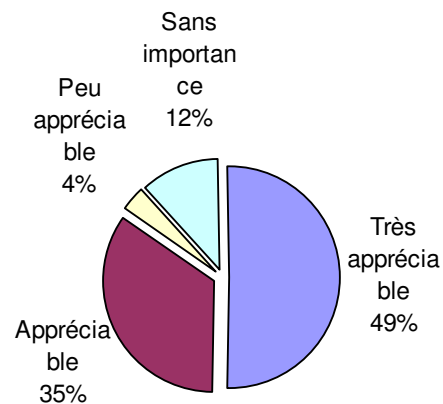
60% des ménages qui pensent que le scénario n°2 (150 € par mois et par enfant) ne leur apportera aucun changement connaissaient le projet d'allocation libre choix avant la diffusion du questionnaire contre seulement 20% des ménages qui ne connaissaient pas le projet d'allocation libre choix au moment de la diffusion du questionnaire (10% de risques de se tromper).

Les ménages qui connaissent le mieux le projet d'allocation libre choix, pensent plus souvent, que le projet d'allocation libre choix selon les modalités du scénario n°2 ne leur apportera pas de changement.

### Réponses des personnes ayant au moins un enfant de moins de 3 ans

#### 5.2. Simplification des démarches administratives

Est-ce que pour vous la mise en place de cette allocation, en substitution de l'AGED, AFEAMA, APE et APJE entraînerait une simplification des démarches administratives :  
(26 répondants)



84% des parents estiment que la mise en place du projet d'allocation libre choix entraînerait une simplification des démarches administratives.

### 5.3. Scénarii possibles

Dans votre situation actuelle, si cette allocation unique de garde de jeune enfant de moins de trois ans était mise en place, que vous permettrait-elle de changer ?

Réponse demandée pour les 3 scénarios proposés (plusieurs réponses possibles pour chaque scénario)

%	si le montant est de :	Scénario 1 150 € mensuels par enfant	Scénario 2 200 € mensuels par ménage	Scénario 3 450 € mensuels par ménage
	Faire appel à des services extérieurs supplémentaires ou complémentaires pour garder son enfant (collectif, grands-parents, assistante maternelle, ...)	13%	40%	13%
	Garder soi-même son enfant par la baisse d'activité professionnelle d'au moins l'un des parents	27%	20%	61%
	Avoir de nouveaux enfants	7%	15%	43%
	Aucun changement	67%	30%	26%
	Nombre répondants	15	20	23

% supérieur à 100 car plusieurs réponses sont possibles pour chaque scénario.

Plus des 2/3 des parents d'enfant de 0 à 3 ans interrogés en Côte d'Or pensent que le scénario n°1 ne leur apportera aucun changement.

40% de ces parents pensent que le scénario n°2 leur permettrait en revanche de faire appel à des services extérieurs supplémentaires ou complémentaires.

Enfin, 61% de ces parents pensent que le scénario n°3 leur permettrait de garder eux-mêmes leur enfant par une baisse de leur activité professionnelle d'au moins l'un des parents.

### 5.4. Modes de garde

A l'heure actuelle, quel(s) mode(s) de garde employez-vous pour votre (vos) enfant(s) de moins de trois ans ? (26 répondants)		
Garde à la maison par un parent	14	54%
Garde par une assistante maternelle à domicile	8	31%
Accueil en établissement	4	15%
Garde à la maison par un autre membre de la famille	2	8%
Garde à la maison par une tierce personne, non membre de la famille (ex: assistante maternelle)	1	4%
Autre	1	4%

Les parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans, garde le plus souvent cet enfant eux-mêmes ou le font garder par une assistante maternelle à domicile.

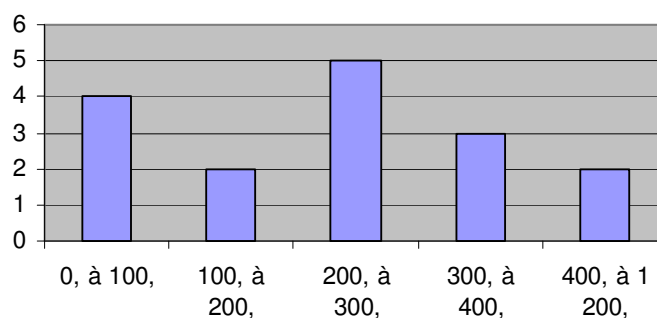
## 5.5. Frais de garde et prestations perçues

**Quel est le coût total mensuel des frais de garde pour l'enfant (ou les enfants) de moins de 3 ans ? (23 répondants)**

Médiane : 230 €  
 25% : 167 €  
 75% : 300 €

Moyenne : 244 €  
 Ecart type : 260 €  
 Minimum : 0  
 Maximum : 1 100 €

**Coût total mensuel des frais de garde pour l'enfant de moins de 3 ans (en euros)**



<b>A l'heure actuelle, de quelle(s) prestation(s) bénéficiez-vous ?</b> (21 répondants)		
APJE	9	43%
AFEAMA	7	33%
APE à taux plein	6	29%
APE à taux partiel	4	19%
Aide de l'employeur ou du comité d'entreprise	2	10%
AGED	2	10%
Autre	1	5%

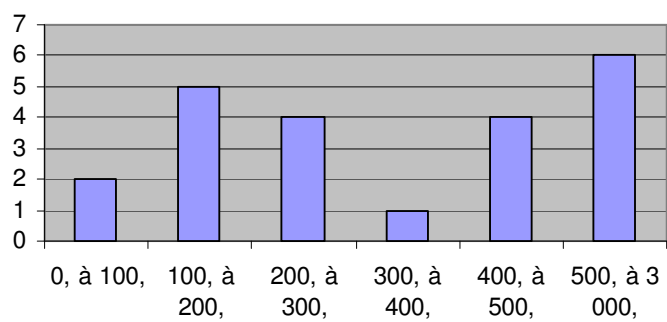
43% des parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans touchent pour celui-ci l'APJE (Allocation jeune enfant) et 33% touchent l'AFEAMA (Allocation d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée).

**A l'heure actuelle, quel est le montant mensuel de ces prestations et aides perçues ?**

Médiane : 379 €  
 25% : 153 €  
 75% : 593 €

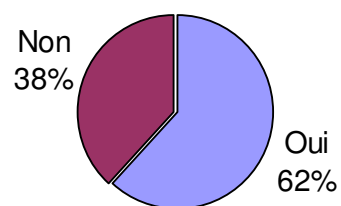
Moyenne : 377 €  
 Ecart type : 246 €  
 Minimum : 0  
 Maximum : 935 €

### Montant mensuel des prestations et aides perçues pour la garde de l'enfant (en euros)



### 5.6. Imposition

Etes-vous imposable ?  
(26 répondants)



62% des parents qui ont un enfant de moins de 3 ans sont imposables.

## SYNTHESE

### DE LA PARTIE 5. : LE PROJET D'ALLOCATION LIBRE CHOIX

---

#### **Connaissance du projet d'allocation libre choix :**

Les ménages interrogés en Côte d'Or qui connaissent le mieux le projet d'allocation libre choix, pensent plus souvent, que le projet d'allocation libre choix selon les modalités du scénario n°2 ne leur apportera pas de changement.

#### **Simplification des démarches administratives et projet d'allocation libre choix :**

84% des parents estiment que la mise en place du projet d'allocation libre choix entraînerait une simplification des démarches administratives.

#### **Scénarii possibles :**

Scénario n°1 (150 € mensuels par enfant) : Plus des 2/3 des parents d'enfant de 0 à 3 ans interrogés en Côte d'Or pensent que ce scénario ne leur apportera aucun changement.

Scénario n°2 (200 € mensuels par ménage) : 40% de ces parents pensent que ce scénario leur permettrait de faire appel à des services extérieurs supplémentaires ou complémentaires.

Scénario n°3 (450 € mensuels par ménage) : 61% de ces parents pensent que ce scénario leur permettrait de garder eux-mêmes leur enfant par une baisse de leur activité professionnelle d'au moins l'un des parents.

#### **Modes de garde**

Les parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans, garde le plus souvent cet enfant eux-mêmes ou le font garder par une assistante maternelle à domicile.

#### **Frais de garde et prestations perçues**

43% des parents interrogés qui ont un enfant de moins de 3 ans touchent pour celui-ci l'APJE (Allocation jeune enfant) et 33% touchent l'AFEAMA (Allocation d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée).

#### **Imposition**

62% des parents qui ont un enfant de moins de 3 ans sont imposables.